

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 octobre 2024

M^e Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (Québec)
H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4189-2022 - Intragaz - Cause tarifaire 2023-2033.
Phase 3.

Demande de renseignement no. 3 à Intragaz par le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 3 à Intragaz par le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* au présent dossier, en sa Phase 3.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4189-2022 - INTRAGAZ - CAUSE TARIFAIRE 2022-2033
PHASE 3
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 3 À INTRAGAZ
PAR LE REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIEÉ-3-1**Références :**

- i) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0157, Intragaz-1, Doc.8.](#)
- ii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0158, Intragaz-1, Doc.8.2](#), Tableaux 3 et 4 :

3

Tableau 3

Projet PDL En milliers (000 \$)										
Description	Réels			Budget ¹			Écarts			
	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Coûts total immobilisations	%
5 Servitudes et aménagements	822	39	861	571	31	602	251	8	259	43,1%
6 Équipements de puits	1 796	86	1 882	1 583	86	1 669	213	(0)	213	12,8%
7 Conduites de collecte	866	41	908	980	53	1 033	(113)	(12)	(125)	-12,1%
8 Mécanique et tuyauterie station	2 288	109	2 398	1 404	76	1 480	885	33	918	62,0%
9 Bâtiments	744	36	780	667	36	703	77	(1)	77	10,9%
10 Électricité	1 361	65	1 426	503	27	531	857	38	895	168,6%
11 Compression	5 885	281	6 166	5 706	310	6 016	180	(30)	150	2,5%
12 Déshydratation	2 217	106	2 323	2 146	117	2 263	71	(11)	60	2,7%
13 Bouilloire	1 347	64	1 411	1 027	56	1 083	320	8	329	30,3%
14 Instrumentation	1 010	48	1 058	1 250	68	1 318	(240)	(20)	(260)	-19,7%
15 Outillage	41	2	43	34	2	36	6	0	7	18,9%
16 Stimulation de puits	606	29	635	539	29	569	66	(0)	66	11,6%
17 Frais réglementaires autorisation	32	2	33	60	3	63	(28)	(2)	(30)	-47,6%
18 Total Projet PDL	19 015	907	19 922	16 469	896	17 364	2 546	11	2 558	14,7%

19 ⁽¹⁾ Voir B-0007, R-4189-2022, Intragaz-1, Document 2, Annexe 2.1.2, Lignes 15 à 29

7

Tableau 4

Projet SFL En milliers (000 \$)										
Description	Réels			Budget ¹			Écarts			
	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Coûts total immobilisations	%
5 Servitudes et aménagements	539	17	555	772	31	803	(233)	(14)	(248)	-30,8%
6 Mécanique et tuyauterie station	2 076	65	2 140	1 380	55	1 435	696	9	705	49,1%
7 Bâtiments	1 038	32	1 070	625	25	650	413	7	420	64,6%
8 Électricité	3 941	123	4 064	3 800	102	3 902	141	20	161	4,1%
9 Compression	6 068	189	6 257	4 753	128	4 880	1 315	61	1 376	28,2%
10 Déshydratation	723	22	745	743	30	773	(20)	(7)	(27)	-3,5%
11 Bouilloire	371	12	383	437	18	454	(65)	(6)	(71)	-15,7%
12 Instrumentation	208	6	215	390	16	405	(182)	(9)	(191)	-47,0%
13 Outillage	34	1	35	35	1	37	(1)	(0)	(2)	-4,4%
14 Frais réglementaires autorisation	30	1	31	60	2	62	(30)	(1)	(31)	-50,5%
15 Subvention	(473)		(473)	(288)	102	(186)	(184)	(102)	(286)	153,7%
16 Total Projet SFL	14 555	468	15 023	12 705	511	13 216	1 850	(43)	1 807	13,7%

17 ⁽¹⁾ Voir B-0007, R-4189-2022, Intragaz-1, Document 2, Annexe 2.1.2, Lignes 30 à 42

iii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4157-2021, [B-0029, Intragaz-3, Doc. 1](#), page 7 à 10 :

Demande de renseignements S.É.-AQLPA-1-2

Références :

i) **INTRAGAZ**, Dossier R-4157-2021, [B-0011, Intragaz-1, Doc. 6](#), page 2 :

SOMMAIRE FINANCIER
PROJET SAINT-FLAVIEN

Hypothèses	
Taux	
Taux d'imposition	26,5%
Taux d'actualisation	6,7%
Inflation présumée	2,0%
Structure du capital	
Proportion de dette	54%
Proportion d'équité	46%
Coût de la dette	5,2%
Coût de l'équité	8,5%
Coût moyen pondéré du capital	6,7%
Taux d'amortissement	
Servitudes et aménagements	2,5%
Équipements de puits	3,3%
Conduites de collecte	2,5%
Mécanique et tuyauterie station	2,5%
Bâtiments	2,5%
Électricité	2,5%
Compression	3,3%
Déshydratation	2,5%
Bouilloire	5,0%
Instrumentation	5,0%
Outillage	10,0%
Frais réglementaires autorisation	3,3%

Résultats	
Indicateurs rentabilités	
Taux Rendement sur Investissements (TRI)	n/a
Taux Rendement sur Équité (TRE)	n/a
PI	n/a
PMT	>30 ans

Revenus requis (k\$)	Annuels	Cumulatifs	Actualisés cum.
1 an	1 213	1 213	1 136
2 ans	1 188	2 401	2 180
3 ans	1 163	3 564	3 137
4 ans	1 138	4 703	4 014
5 ans	1 114	5 817	4 819
6 ans	1 089	6 906	5 556
7 ans	1 064	7 970	6 231
8 ans	1 040	9 010	6 849
9 ans	1 015	10 025	7 414
10 ans	991	11 016	7 931
15 ans	865	14 720	9 907
20 ans	745	19 551	11 147
25 ans	737	23 438	11 878
30 ans	610	26 740	12 562

ii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4157-2021 [B-0012. Intragaz-1, Doc. 7](#), page 2 :

SOMMAIRE FINANCIER

PROJET POINTE-DU-LAC

Hypothèses	
Taux	
Taux d'imposition	26,5%
Taux d'actualisation	6,7%
Inflation présumée	2,0%

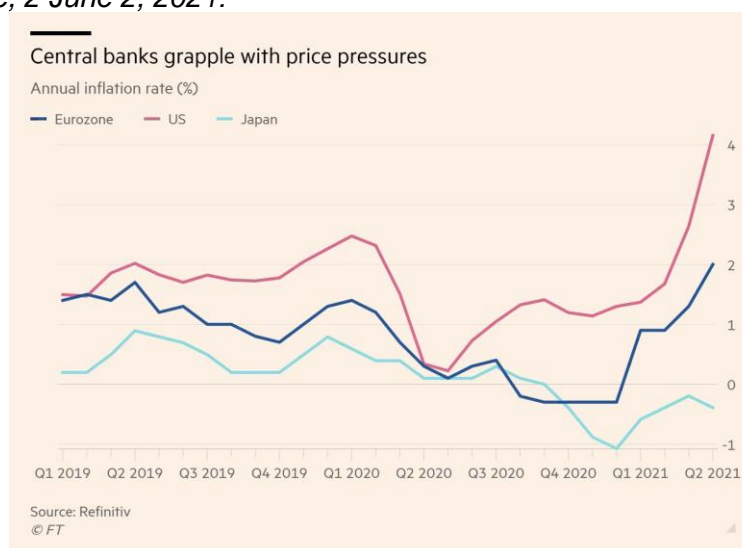
Structure du capital	
Proportion de dette	54%
Proportion d'équité	46%
Coût de la dette	5,2%
Coût de l'équité	8,5%
Coût moyen pondéré du capital	6,7%

Taux d'amortissement	
Servitudes et aménagements	2,5%
Équipements de puits	3,3%
Conduites de collecte	2,5%
Mécanique et tuyauterie station	2,5%
Bâtiments	2,5%
Électricité	2,5%
Compression	3,3%
Déshydratation	2,5%
Bouilloire	5,0%
Instrumentation	5,0%
Outillage	10,0%
Stimulation de puits	5,0%
Frais réglementaires autorisation	3,3%

Résultats	
Indicateurs rentabilités	
Taux Rendement sur Investissements (TRI)	n/a
Taux Rendement sur Équité (TRE)	n/a
PI	n/a
PMT	> 30 ans

Revenus requis (k\$)	Annuels	Cumulatifs	Actualisés cum.
1 an	2 105	2 105	1 973
2 ans	2 061	4 166	3 782
3 ans	2 017	6 183	5 442
4 ans	1 973	8 157	6 963
5 ans	1 930	10 086	8 356
6 ans	1 886	11 972	9 633
7 ans	1 842	13 814	10 801
8 ans	1 798	15 612	11 870
9 ans	1 755	17 367	12 847
10 ans	1 711	19 078	13 739
15 ans	1 492	25 478	17 153
20 ans	1 279	33 791	19 286
25 ans	1 356	41 675	20 818
30 ans	1 139	47 803	22 085

iii) **Chris GILES, James POLITI, Martin ARNOLD et Robin HARDING**, [Why central bankers no longer agree how to handle inflation](#), Financial Time, 2 June 2, 2021:



Demande(s) :

- 1.3.1 **Nous sommes préoccupés par l'optimisme d'Intragaz quant à différentes hypothèses aux références i) et ii) dont le coût des matériaux et l'inflation. La référence iii) prévoit plutôt des pressions inflationnistes importantes tant sur les prix que les coûts.** Est-ce que d'autres scénarios d'inflation ont été considérés ? Est-ce que d'autres estimés de coûts ont été considérés à part du 15 % ?

Réponse

Intragaz désire rappeler que les coûts estimés des principales composantes du Projet Pointe-du-Lac, **représentant environ 50 % des coûts totaux, ont été établis à la suite d'appels d'offres auprès de trois fournisseurs (Intragaz-1, Document 1, page 22 de 33, lignes 5 à 7). Ce pourcentage est de 40 % dans le cadre du Projet Saint-Flavien (Intragaz-1, Document 1, page 23 de 33, lignes 2 à 4). Intragaz a utilisé une inflation de 2 % dans ses estimations de coûts des projets. Elle a cependant inclus aux prévisions de coûts des projets une contingence de 15 % qui offre une protection contre les incertitudes, telles que le taux d'inflation. D'autres estimés de coûts n'ont pas été considérés.**

- 1.3.2 Veuillez présenter ces deux scénarios révisés avec une sensibilité sur la valeur de l'inflation et des coûts.

Réponse

Une analyse de sensibilité de variations des coûts des projets de +/- 15 % a déjà été présentée par Intragaz dans sa preuve au soutien du présent dossier (pièce Intragaz-1, Document 1, page 24 de 33, section 7). En tenant compte du 15 % de contingence déjà incluse aux coûts des Projets, le scénario pessimiste de cette analyse de sensibilité représente donc un écart de coûts de + 30 % par rapport aux coûts prévus.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 3.1.1 A la référence ii) Intragaz présente les résultats des deux projets aux Tableaux 3 et 4. Veuillez indiquer quel pourcentage d'inflation avait été utilisé dans la colonne Budget pour chacun des postes. Veuillez aussi préciser quelle évaluation de classe de coût avait été utilisée dans les coûts de cette colonne budget (Classe C ou D).

- 3.1.2** Déjà à la référence iii) SÉ-AQLPA s'inquiétait des prévisions d'Intragaz sur ces coûts dont plus particulièrement celles reliées à l'inflation. Veuillez confirmer si un scénario avec une marge plus importante de sensibilité aurait permis d'éviter des dépassements de coûts? Si oui, veuillez préciser quel aurait été cette marge de sensibilité?
- 3.1.3** Veuillez confirmer si les conclusions quant aux recommandations sur les choix proposées par Intragaz auraient été les mêmes en ayant considéré les coûts réels avec l'étude d'un scénario avec une marge plus importante de sensibilité (permettant d'obtenir des coûts plus similaires aux coûts réels) avaient été considéré dans le dossier R-4157-2021. Si non, veuillez présenter quel scénario aurait été retenu.
- 3.1.4** Veuillez confirmer si les propositions qui avaient été obtenues pour l'appel d'offre de la référence iii) étaient sur la base des plans détaillés d'ingénierie ? Si non, veuillez présenter les résultats de chacune des offres de ces différents fournisseurs pour chacun des postes budgétaires ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIEÉ-3-2

Références :

- i) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0157, Intragaz-1, Doc.8](#), Page 4, Section 2 :

2. TARIF

2.1 Tarif mensuel

Le tarif mensuel est 1 755 800 \$.

2.2 Cavaliers tarifaires

Montant mensuel de 44 446 \$ approuvé par la Régie ajustant à la hausse le présent tarif pour la période du 1er mai 2023 au 30 avril 2033.

Montant mensuel de 36 384 \$ approuvé par la Régie ajustant à la hausse le présent tarif pour la période du 1er novembre 2023 au 30 avril 2033.

- ii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0158, Intragaz-1, Doc.8.2](#).

Demande(s) :

- 3.2.1** Intragaz propose dans la référence i) deux cavaliers tarifaires. Veuillez préciser quels seraient ces deux cavaliers tarifaires selon que les montants des budgets présentés dans la référence ii) soient similaires ou moins élevé que les montants réels.
- 3.2.2** Dans ce cas, veuillez présenter l'économie qui aurait été réalisée par rapport aux cavaliers tarifaires proposés dans la référence i).